



Commission de la Culture et du Patrimoine Culturel Commune de Junglinster - Année 2024 -

RAPPORT DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE CULTUREL DU
27.02.2024, 19h00, Centre Culturel Am Duerf.

Ordre du jour :

- 1/ Validation du rapport de la réunion du 23.01.2024 ;
- 2/ Définition des missions de la Commission de la Culture et du Patrimoine : discussion ;
- 3/ Elaboration d'un plan de développement culturel pour la commune de Junglinster : discussion ;
- 4/ Divers ;

1/ Validation du rapport de la réunion du 23.01.2024 ;

Les membres présent.e.s approuvent le rapport de la réunion du 23.01.2024 à l'unanimité.
Le rapport de la réunion a été envoyé aux membres du collège des bourgmestres et échevins et au secrétariat communal.

2/ Définition des missions de la Commission de la Culture et du Patrimoine : discussion ;

RW explique que la définition de missions claires pour la Commission de la Culture et du Patrimoine Culturel pourra rendre le travail de la commission plus efficace pour les années à venir. La définition d'un cadre pourra également contribuer à éviter des malentendus dans le futur.

Une fois les missions validées à l'unanimité par les membres de la Commission de la Culture et du Patrimoine, elles seront proposées au Collège échevinal. Après validation par celui-ci, elles seront soumises au conseil communal pour vote.

Lors d'un tour de table, RW demande à tous les membres présent.e.s de proposer des actions, qui selon eux, pourraient faire partie des missions à effectuer par la Commission de la Culture et du Patrimoine :

- Promouvoir l'offre culturelle et le patrimoine de la commune auprès du public jeune (12-30 ans)
- Valoriser la culture des jeunes
- Contribuer à la visibilité grâce à une communication plus performante sur l'offre culturelle
- Faciliter l'accès à la culture pour tous

- Intensifier les relations internationales grâce à la mise en place de nouveaux jumelages, notamment avec la commune de Marville en France.
site internet : marville.eu
[Marville | Terres Communes | Patrimoine](#)
- Mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel et contribuer à sa protection (p.ex. Maison Schwall)
- Mettre en avant la diversité culturelle de la commune
- Réaliser un état des lieux de l'offre culturelle
- Renforcer l'identité culturelle de la municipalité
- Contribuer à une coordination de l'offre et de la communication culturelles au niveau régional

Les membres présent.e.s mènent ensuite une analyse des points énumérés sous le chapitre « culture » de l'accord de coalition 2023-2029 afin de définir ensemble, si ces mesures peuvent faire partie des missions de la Commission de la Culture et du Patrimoine. Il s'avère qu'un certain nombre d'actions listées dans l'accord de coalition, ont également été proposées par les membres de la commission.

Les actions suivantes, issues de l'accord de coalition, pourraient également faire partie des missions de la Commission de la Culture et du Patrimoine :

- Définir des critères d'allocation de subsides aux associations culturelles
- Identifier des lieux sur le territoire de la commune pouvant accueillir des expositions, installations artistiques ou événements.
- Repérer des lieux sur le territoire de la commune pour y installer des supports de communication culturelle
- Préciser des critères de sélection pour le choix des œuvres destinées à une installation dans l'espace public
- Être l'interlocuteur des associations culturelles et de loisirs de la commune de Junglinster
- Formuler des avis sur les projets culturels
- Proposer un plan de développement culturel pour la commune de Junglinster

Lors de la prochaine réunion, ces propositions seront évaluées collectivement.

3/ Elaboration d'un plan de développement culturel pour la commune de Junglinster : discussion ;

Le point 3 est reporté à la réunion du 26.03.2024.

4/ Divers ;

RW encourage les membres à s'informer sur le plan de développement culturel de la ville d'Esch-sur-Alzette.

Version intégrale de 2017 :

https://citylife.esch.lu/wp-content/uploads/sites/3/2018/02/123-0117001_Strategy-Esch_F-1.pdf

Résumés :

Français : <https://citylife.esch.lu/wp-content/uploads/sites/3/2018/02/Strategie-Culturelle-Re%CC%81sume%CC%81-FR.pdf>

Anglais : <https://citylife.esch.lu/wp-content/uploads/sites/3/2018/02/Strategie-Culturelle-Re%CC%81sume%CC%81-EN.pdf>

Version retravaillée de 2021 :

<https://citylife.esch.lu/wp-content/uploads/sites/3/2022/11/Connexions-II-feuille-de-route-2022-2027.pdf>

...et pour aller plus loin :

<https://www.agenda21culture.net/fr/nos-villes/esch-sur-alzette>

Comme plusieurs membres ont exprimé leur souhait de connaître davantage le patrimoine culturel de la commune, il a été décidé, à l'unanimité, de rajouter une réunion de la Commission de la Culture et du Patrimoine en date du 19 mars 2024 à 19h00. Les membres visiteront la maison Schwall à 19.00 en présence de l'échevin RS et se réuniront ensuite au Centre Culturel pour un débriefing.

La séance a été levée à 20h15.

Prochaines réunions

19 mars 2024, 19h00 : visite Maison Schwall ; débriefing au Centre Culturel Am Duerf, salle au rez-de-chaussée

26 mars 2024, 19h00 : réunion ordinaire au Centre Culturel Am Duerf, salle au rez-de-chaussée.
